

Et si
SAINT # 06 Avril 2026
GEORGES
nous était contée...

Cahier historique de Saint-Georges-sur-Loire



Crimes et faits divers

à Saint Georges sur Loire
autour des années 1900

ÉDITO

Dans ce nouveau numéro de *Si Saint Georges nous était contée...*, nous vous proposons un voyage dans le temps ! Retournons au début du vingtième siècle, il y a un peu plus de cent ans. Les rues et les bâtiments n'ont finalement pas beaucoup changé mais la vie y est bien différente. Nous redoutons l'insécurité de notre époque mais il y a un siècle, la violence, les crimes et les accidents mortels faisaient partie du quotidien des Saint-Georgois, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, fort heureusement. Les archives départementales du Maine et Loire ont numérisé de nombreux quotidiens de cette période et les rendent disponibles à la consultation sur leur site internet. En parcourant ces pages, ce sont les chroniques de notre village qui nous sont révélées. Ces faits divers ne laissent que peu de traces dans la grande Histoire mais ils disent finalement davantage de l'existence de celles et ceux qui nous ont précédés dans notre commune. Pour mieux vous transporter dans cette excursion temporelle, nous avons choisi d'adopter un ton fictionnel, à la manière d'une nouvelle policière, dans la première partie de ce numéro. Nous espérons que vous prendrez plaisir à arpenter les sombres ruelles du bourg en quête de criminels.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Les aventures de Célestin Germillon	p. 3
Chapitre 1 - Drame en justice de paix - 1889	p. 3
La justice de Paix.....	p. 4
L'aile nord de l'abbaye	p. 5
Chapitre 2 - La folie du charpentier - 1893	p. 6
Jacques Ambroise Monprofit	p. 7
Chapitre 3 - L'assassinat du sorcier - 1900	p. 9
La fontaine de la place de la mairie	p.14
La vengeance de l'ouvrier boulanger - 1919	p.15
Le monument aux Morts	p.18
Histoire d'un aller et retour	p.19
L'anarchisme	p.19
Les trimardeurs.....	p.20
Une époque pas si belle	p.21
Célestine Cornilleau, terreur de l'Anjou	p.23
Les accidents de la route	p.26
Un grave accident en 1898	p.27
Au feu !	p.30
Un incendiaire aux Grandes Touches ?	p.30
L'incendie de l'usine électrique et l'achat de la moto-pompe	p.31

Les aventures de Célestin Germillon

Si Célestin Germillon est un personnage de fiction, les crimes relatés dans les histoires qui vont suivre ont bien eu lieu à Saint Georges sur Loire. Les faits ont été reconstitués à partir des articles de l'époque, en s'appuyant sur les données généalogiques.

Chapitre 1

Jeudi 6 juin 1889

Drame en justice de paix

C'est par une chaude après-midi aux allures d'été bien précoce que Célestin Germillon se rend pour la première fois à Saint Georges sur Loire. Le jeune homme aspire à devenir journaliste. Aussi est-il heureux d'avoir reçu sa première mission : couvrir les audiences de la justice de Paix pour le célèbre quotidien angevin, L'Anjou. Le voyage depuis Angers a été chaotique : perché à l'arrière d'une carriole, il a bien failli perdre la vie lorsqu'une automobile arrivant à vive allure a effrayé l'attelage ! Ces bolides sont décidément de véritables dangers de la route !

Célestin Germillon redresse son chapeau haut-de-forme tout neuf, époussette sa longue veste bleue et tente de lisser son pantalon à carreaux. Malgré son jeune âge, il veut faire bonne impression pour ce premier reportage. Depuis les bas-côtés de la Grande-rue, il contemple l'ancienne abbaye, pâle reflet de sa grandeur passée qui tombe aujourd'hui en ruine. Seule l'aile nord est encore entretenue. Cet appendice disgracieux, ajouté par des moines aux appétits démesurés juste avant

la Révolution pour héberger leurs domestiques, abrite désormais les services communaux et la justice de Paix. Mais l'hôtel de Ville paraît bien petit face à la massive église, nouvellement construite sur les ruines des anciens cloîtres, et dont la croix surplombe autoritairement le fragile drapeau tricolore. Célestin Germillon prend place dans la salle d'audience, à côté d'un petit homme joufflu.

« Vous n'êtes pas du coin ? Je me présente : Guérin.

— Célestin Germillon, reporter. Je viens couvrir l'audience de cet après-midi.

— Je me demande bien ce que vous allez écrire ici ! Ce n'est jamais bien passionnant, vous savez !

— Vous avez une affaire vous concernant, peut-être ?

— Bien sûr que non !

— Alors pourquoi êtes-vous là ?

— Simple curiosité de bon voisinage... et l'envie de faire une bonne sieste ! »

Trois hommes pénètrent dans la salle et s'installent solennellement.

Le Journaliste politique, 1865



3



« Monsieur Guérin, auriez-vous l'amabilité de me renseigner sur l'identité de ces personnes, s'il vous plaît ?

— Charles Lemée est notre juge de Paix. C'est le fils du boulanger du village. C'est un brave garçon, honnête et droit. Son greffier, assis à ses côtés, c'est Guéry et là-bas, à l'autre bout de la pièce, Monsieur Vétault, l'huissier. »

Les affaires se suivent. Il est tantôt question d'un droit de passage sur un chemin disputé entre deux voisins, tantôt d'une pauvre femme accusée par sa logeuse d'avoir volé une bouteille de vin ou encore d'un créancier impatient de récupérer son dû auprès d'un mauvais payeur. Célestin Germillon étouffe un bâillement, repoussant Guérin qui, assoupi, repose lourdement sur son épaule. Ce tout premier reportage est d'un ennui mortel...

Faisant fi du peu d'intérêt suscité par ses sentences, le juge de Paix continue sa lancinante litanie.

« Dans l'affaire qui oppose Monsieur Lemoine de Saint Léger des Bois à Mademoiselle Renou... »

— Ce gaillard-là, c'est un habitué, un sanguin avec qui il vaut mieux ne pas avoir de démêlés... »

Célestin Germillon ne sait pas ce qui a soudainement réveillé son placide voisin. L'affaire est bien compliquée : Lemoine, un homme d'une cinquantaine d'années, a fait appel de l'instance concernant la propriété de certains titres et droits. Le plaignant peine à plaider sa cause, le juge Lemée s'interroge sur sa réelle motivation à trouver une solution pacifique, Lemoine s'énerve.

« Monsieur Lemoine, veuillez à garder votre calme s'il vous plaît. Vous n'êtes pas étranger à cette salle d'audience si je ne me trompe, bien que peu habitué à être du côté des plaideurs... »

La remarque agit comme un détonateur : Lemoine se lève, tire de sa poche un revolver et pointe l'arme vers le juge de Paix. C'est la cohue dans l'assemblée saisie d'un sauve-qui-peut général. Célestin Germillon use des coudes pour progresser vers la sortie. Jetant un regard vers la salle d'audience par-dessus son épaule, il voit l'huissier tenter de désarmer le forcené dans une véritable lutte. Au milieu de la mêlée, une détonation retentit. Les cris redoublent d'intensité. C'est à cet instant que les gendarmes se fraient un chemin dans la salle d'audience et maîtrisent le fou furieux qui vocifère menaces et insultes.

La justice de paix

La justice de Paix est mise en place sous la Révolution en 1790. C'est une justice de proximité qui vient remplacer la justice seigneuriale. Efficace, gratuite, rapide et proche des habitants, elle traite les petits litiges de la vie quotidienne en parallèle de la justice classique, cherchant le plus souvent la conciliation. Le juge de Paix était élu par les citoyens du canton jusqu'au début du XX^e siècle. C'était un petit notable, proche des habitants, qui jouait un rôle de régulateur social du quotidien. Il avait avec lui deux assesseurs qui prenaient part aux jugements. La justice de Paix perdura jusqu'en 1959 et fut remplacée par les tribunaux d'instance.

En plus de 150 ans, Saint Georges sur Loire aura vu passer une trentaine de juges de Paix.



►
*La place de la mairie
en 1903 avec l'aile nord
aujourd'hui disparue
et l'aile ouest qui est
aujourd'hui l'accueil*

Le tumulte est passé. Célestin Germillon revient discrètement sur les lieux du crime : la curiosité professionnelle prend déjà le dessus sur l'instinct de survie chez le jeune journaliste. Au sol, le malheureux Guérin a été touché à la poitrine. S'il respire encore, il a bien peu de chance d'être sauvé. Célestin Germillon se penche avec compassion sur l'infortunée victime.

« Vous le connaissiez ? »

C'est le juge Lemée qui, bien que peiné pour Guérin, semble soulagé d'avoir évité la balle qui lui était destinée.

« Non, monsieur le juge. Je venais de le rencontrer. Je crois qu'il aimait juste entendre quelques anecdotes sur ses voisins... »

— L'innocent a payé bien cher sa curiosité... »

S'en rentrant à la rédaction du quotidien dont les pages se nourrissent des peines et des misères de ses pairs, Célestin Germillon s'interroge sur ses propres motivations, tout en rédigeant son premier article au développement inattendu.

Sources :

La Lanterne du 11 juin 1889

Le petit Troyen du 23 juin 1889

Le Petit Républicain du 23 juin 1889

Le Courrier des Ardennes du 21 juin 1889

Le Don Quichotte du 15 juin 1889

Le Parti Ouvrier du 12 juin 1889

Le Courrier de Saône et Loire du 23 juin 1889

Le Mémorial des Vosges du 22 juin 1889



L'aile nord de l'abbaye

L'abbaye de Saint Georges sur Loire est fondée au XII^e siècle. Longtemps délaissée, elle est dans un triste état après la Renaissance et va être alors en partie reconstruite. La maison conventuelle, c'est-à-dire le logement des moines de l'abbaye, est achevée à la fin du XVII^e. C'est l'actuel hôtel de ville. Au XVIII^e siècle, les moines vont faire construire de nombreux bâtiments : le billard des moines, des écuries et une sellerie (l'actuelle maison départementale des solidarités), un presbytère (l'ancien restaurant de «La Tête noire»)... Ils vont également ajouter une aile perpendiculaire au bâtiment principal. Celle-ci abrite les cuisines et les domestiques.

À la Révolution, l'ensemble du complexe abbatial est nationalisé et vendu. Pierre Gourdon, fils de tonnelier, devenu commissaire, se partage la maison conventuelle avec l'aubergiste Puny. L'aile nord reste la propriété de la commune et devient l'hôtel de ville. Ses murs abritent également la justice de Paix.

Au XIX^e, la maison conventuelle redevient communale mais elle est dans un triste état. L'aile ouest, qui est aujourd'hui l'accueil, devient le presbytère tandis que le reste de l'abbaye est abandonnée.

À la fin des années 1960, le conseil municipal mené par le maire, Bernard Guitton, décide de restaurer la maison conventuelle pour y déplacer les services municipaux. Le bâtiment du XVIII^e est alors détruit au début des années 1970. Il faudra attendre les années 1980 pour que l'abbaye retrouve son campanile et sa silhouette originelle.



Tout savoir sur
L'évolution de l'abbaye



Chapitre 2

Vendredi 22 septembre 1893

La folie du charpentier

Le jour commence à décliner sur la silhouette de la chapelle de l'hôpital d'Angers, annonçant l'une des premières soirées d'automne.

« Professeur Monprofit ! S'il vous plaît ! »

Célestin Germillon, jeune reporter à L'Anjou, court après le célèbre chirurgien dans les couloirs de l'établissement hospitalier. L'élégant médecin se retourne arborant une barbe parfaitement taillée et une moustache fournie.

« Ah, un reporter ! Que puis-je pour vous, jeune homme ? »

— Il me faut votre autorisation pour rencontrer la femme Leblond.

— Il n'en est pas question ! La pauvre est dans un bien triste état. Elle a encore besoin de repos.

— Mais les lecteurs de L'Anjou ont le droit de savoir ce qui s'est réellement passé à Saint Georges sur Loire !

— Laissez donc les époux Leblond tranquilles ! Vous savez, je suis moi-même né dans ce village où mon père fut maire et j'y ai bien connu Edouard qui est d'un an mon cadet. C'est un homme brave qui loue sa force à qui le veut. Il travaille durement comme

carrier pour nourrir sa femme et ses deux enfants. Imaginez un peu, le petit Joseph n'a pas cinq mois et il aurait bien pu déjà perdre sa mère... si ce n'est la vie !

— Vous confirmez donc que la femme Leblond est sauvée ? L'avez-vous opérée ?

— Il est trop tôt pour me prononcer. Rendez-vous compte : Perrine Leblond a pris trois balles de revolver tirées à bout portant dans la tête ! Les deux premières l'ont blessée à la mâchoire et à la lèvre. La dernière est encore fichée dans les chairs de son cou. L'opération est bien délicate et j'espère ne pas avoir à intervenir. Elle se remet promptement et il est fort probable que le projectile sortira de lui-même, au bout d'un certain temps.

— J'aimerais recueillir son témoignage...

— N'essayez pas d'approcher ma patiente ! Elle a besoin de repos ! Si je vous prends à fouiner dans mon service, je fais intervenir les gendarmes sur le champ. Filez ! »

Célestin Germillon obéit. D'un geste théâtral, il soulève son chapeau haut-de-forme pour saluer l'auguste chirurgien puis disparaît dans l'encadrure d'une porte... avant de réapparaître prudemment quelques instants plus tard, après le départ du médecin.





Tout savoir sur
Jacques Ambroise Monprofit



Jacques Ambroise
Monprofit

Le reporter de L'Anjou se glisse dans le dortoir, filant de lit en lit aussi discrètement que possible. Dans son métier, faire preuve d'audace peut souvent s'avérer payant !

« Vous cherchez quelque chose ? »

Malgré les précautions, il n'a pu échapper à l'œil vigilant de l'infirmière de nuit qui vient de prendre sa garde. Il remonte le haut col de sa longue veste bleue pour dissimuler son visage et masquer sa voix.

« Je viens rendre visite à ma sœur... »

— Et vous êtes ?

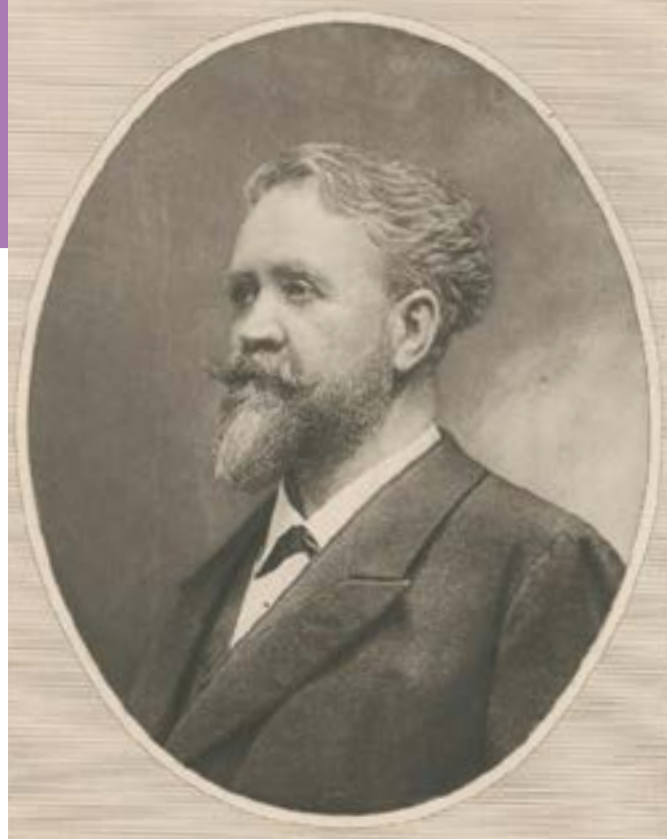
— Louis Palussière...

— Il n'y a personne de ce nom ici et les visites ne sont plus autorisées à cette heure.

— C'est qu'elle est mariée, maintenant. Elle s'appelle Perrine Leblond. Elle a été agressée avant-hier. On m'a dit que ses jours étaient comptés. Je suis venu aussi vite que possible pour la voir !

— Oh mon Dieu, oui, monsieur Palussière. Votre sœur, la malheureuse, elle est tout au bout de la rangée. »

Célestin Germillon rejoint la couche. L'obscurité a déjà enuahi les lieux. Perrine Leblond, assise sur une chaise, n'est plus qu'une ombre dont les bandes, qui entourent la tête, cachent difficilement les blessures. La femme est terriblement mutilée et ses gémissements laissent peu de doute sur la souffrance qu'elle endure. Soudain, le jeune reporter hésite à rebrousser chemin mais la femme parle, difficilement, d'une voix étouffée et inarticulée.



Jacques Ambroise Monprofit

Jacques-Ambroise Monprofit est né à Saint Georges en 1857 dans une maison de la place qui porte aujourd'hui son nom et qui, à l'époque, était le champ de foire. Son père est Louis Monprofit qui sera élu maire de la commune en 1871, durant un court mandat de un mois, avant de déménager à Angers où il sera premier adjoint. La place d'Angers, située dans la Doutre porte son nom.

Jacques Ambroise, lui, devient chirurgien après des études à Paris, opérant notamment dans le domaine de la gynécologie et de l'obstétrique.

En 1898, il devient titulaire de la chaire de Clinique chirurgicale ; cela va lui permettre de faire construire un bâtiment à l'hôpital, d'aménager de nouvelles salles d'opération et un laboratoire de radiographie.

Il est élu conseiller municipal à la ville d'Angers en 1893, puis maire en 1908. Il est également conseiller général et député à partir de 1910.

La première Guerre Mondiale éclate alors qu'il a 57 ans. Qu'importe ! Il part pour le front, car il a mis au point, encore une fois, une nouveauté : l'auto-chir, cette ambulance qui permet d'opérer les blessés sur le terrain même des combats.

Il est démobilisé en 1917 et meurt de la grippe le 30 janvier 1922, à 64 ans.



Dortoir de l'hôpital de Sainte Gemmes début du XX^e

« Vous êtes médecin ? »

Il n'y a, ici, plus de place aux mensonges.

« Non, madame, je suis journaliste et je souhaitais vous poser quelques questions... mais peut-être devrais-je revenir plus tard... »

— Restez. Je ne pourrai dormir. Si la douleur est tolérable la journée, elle devient aiguë la nuit. Et je ne puis fermer les yeux sans connaître d'affreux cauchemars. Peut-être partager avec vous ces terribles instants calmera-t-il mon esprit tourmenté.

— Si ma présence à vos côtés peut apaiser votre peine, Madame, je vous offre toute mon attention. Racontez-moi, s'il vous plaît, cette horrible agression.

— Nous habitons, mon Edouard et moi, une petite maison du bourg de Saint Georges que nous louons à notre voisin, Antoine Lestage* qui est charpentier. Il faisait régulièrement appel aux bras de mon mari pour de menus travaux. Mais nos relations se sont dégradées dernièrement. Lestage nous interdit l'accès au puits. Par ces fortes chaleurs d'été, avec deux enfants, ma fille Renestine et notre petit Joseph qui n'a que quelques mois, nous avons besoin de cette eau ! Mon mari est allé l'expliquer à Lestage. Mais l'homme borné n'a rien voulu entendre et a commencé à le menacer. Mon Edouard s'en est allé rencontrer Monsieur Lemée, le juge de Paix, sollicitant son aide. C'est parce qu'il

a reçu une citation à comparaître que Lestage est venu me trouver, mercredi. Il a attendu qu'Edouard sorte pour pénétrer dans notre logis. Mon mari était parti avec son père pour la journée, creuser un puits chez Joseph Delestre, le boulanger. Lestage a commencé par me demander de cesser les démarches entreprises. Je lui ai répondu qu'il fallait attendre le retour de mon mari, que lui seul pouvait trancher la question. Alors Lestage est devenu furieux : il m'a saisie par le bras, en disant : « *Je vais régler l'affaire plus promptement, moi !* », et aussitôt il m'a déchargé son revolver dans l'oreille. Je suis parvenue à m'échapper. J'ai voulu courir à la fenêtre en criant : « *À l'assassin !* » mais il m'a saisie de nouveau par derrière et m'a renversée au sol. Me maintenant de son genou sur ma poitrine, il m'a tiré par deux fois dans la bouche avec son arme. J'ai fait la morte à ce moment-là ; il s'est relevé et je l'ai vu se diriger vers le berceau de mon petit Joseph. Il a commencé à le découvrir, alors, j'ai eu la force de me relever d'un bond et de me précipiter vers la porte en criant encore et encore ! Louis Mirleau, le facteur, a accouru. Lestage a fui sans avoir fait de mal à mon enfant. Alors qu'on s'empressait autour de moi, j'ai perdu connaissance. »

La femme se tait. Se souvenir de la terrible agression l'a épuisée. Célestin Germillon s'apprête à la quitter sans bruit.

*Antoine Lestage, né à Plaisance à Saint Georges en 1851, était surnommé dans le village «La Terreur». Orphelin à 11 ans, il se marie avec Marie Daviau à 24 ans. Le couple perd cinq de ses huit enfants. Le charpentier était connu pour être violent et alcoolique.

« Ne partez pas ! J'ai si peur que ce fou furieux revienne et qu'il s'en prenne de nouveau à mon petit Joseph !

— Vous pouvez dormir tranquille, madame. Là où il est, Lestage ne pourra plus jamais venir vous importuner... »

Le reporter se détourne et s'éloigne, laissant la femme blessée s'assoupir loin de ses démons. Le petit Joseph gardera bien sa mère à ses côtés* mais le drame a fait trois petits orphelins. Marie Lestage, rentrant des champs, a retrouvé son mari baignant dans son sang, le pistolet à la main. Le forcené s'était suicidé d'une balle dans l'oreille. Célestin Germillon sort sa montre de sa poche. Il doit se hâter, il lui reste moins d'une heure avant que l'édition de demain ne soit mise sous presse.

Sources :

L'Anjou du 23 septembre 1893

La Gazette de Château Gontier, 24 septembre 1893

La démocratie d'Indre et Loire, le 23 septembre 1893

Le Guérandais, 24 septembre 1893

La dépêche du Puy de Dôme, 23 septembre 1893

Le National, 23 septembre 1893

Registre d'Etat civil de Saint Georges sur Loire Geneanet, base de données «Poilus» d'Alain Cadic

Chapitre 3

Mardi 25 décembre 1900

L'assassinat du sorcier

Le télégramme était arrivé tôt ce matin de Noël à la rédaction du Petit Courrier. Une tentative d'assassinat avait eu lieu à Saint Georges sur Loire la veille et la victime, grièvement atteinte à la tête, était en danger de mort. A l'affût d'une nouvelle sensationnelle capable de lui

décrocher la Une, Célestin Germillon s'est immédiatement saisi de l'affaire et se rend au village à bord de son automobile fraîchement acquise.

« Germillon ! Toujours prompt à courir les gros titres pour L'Anjou à ce que je vois ! »

C'est le brigadier de gendarmerie, Jules Martin, une vieille connaissance du reporter croisée aux détours d'autres scènes de crimes, qui apporte au reporter un peu de chaleur humaine dans la froidure de l'hiver.

« Brigadier, les temps changent : je suis désormais au Petit Courrier ! C'est maintenant le journal le plus distribué du département. Que voulez-vous, pour gagner en notoriété, il faut parfois savoir changer de crèmerie ! Mais assez parlé de ma personne, je viens pour l'agression qui a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi.

— Vous êtes mal informé, Germillon, c'est un crime et l'un des plus terribles qui soit ! Le vieux Dénécheau a rendu son dernier soupir ce matin à 4 heures. Pensez-vous, le jour de Noël, tout le village est en émoi !

- Diantre, la blessure à la tête devait être sévère !

— C'est que le pauvre diable a été roué de coups ! On l'a d'abord frappé sur le crâne avec une pierre si tranchante qu'on a d'abord cru que c'était un couteau. M'est avis qu'il s'agissait d'une ardoise. Son visage tuméfié et les ecchymoses sur son torse témoignent de la violence dont ont fait preuve ses agresseurs par la suite.

*Perrine Leblond surviura à ses blessures. Elle quittera l'hôpital 15 jours après le drame. Si on ne connaît pas la date de sa mort, elle eut deux autres enfants : Renée Charlotte en 1896 et Adrien-Edouard en 1899.

Brigadier de gendarmerie, tenue d'hiver, 1900



— Et qui est la malheureuse victime ?

— Le père Dénécheau ? C'est l'ancien charcutier. Il a cédé son fonds de commerce à son fils, le petit Louis, depuis quelques années, mais il ne peut s'empêcher de mettre son nez dans les affaires de son rejeton, si bien qu'il s'est aménagé un petit logement au-dessus du magasin de la Grande-Rue en face de la mairie. Le vieillard n'est pas bien méchant. On dit ici que c'est un alcoolique mais depuis quatre ans que je suis arrivé dans le village, je crois bien ne jamais l'avoir vu ivre. Il aime se balader la nuit dans les ruelles, parfois jusqu'à une ou deux heures mais que voulez-vous, il profite de l'éclairage au pétrole ! Et il n'y a que les grands-mères superstitieuses pour croire à ces rumeurs de sorcellerie !

— De sorcellerie ?

— Son fils dit à qui veut l'entendre que son père lui a fait tourner 60 livres de porc et donne de l'odeur à ses jambons. C'est juste une plaisanterie pour écarter le vieillard envahissant de la boutique ! N'est-il pas normal pour un jeune homme de 27 ans de vouloir par tous les moyens trouver un peu d'autonomie ?

— Je vois... comment a-t-on découvert le crime ?

— Lundi à 5 heures du matin, Chollet, un journalier, trouve sur la route de Chalonnnes une ceinture et une tabatière en allant travailler. Quelques mètres plus loin, il trébuche sur un corps étendu en partie sur la rue et pour l'autre sur le trottoir au niveau de la boulangerie Perdriau à l'angle de la Grande-Rue et de la rue de Saint Augustin. Il alerte sans attendre Monsieur Bernier, son beau-frère, maître d'hôtel du Cheval Blanc. Celui-ci sort immédiatement avec une lanterne et reconnaît le père Dénécheau qui gît dans une mare de sang. Les deux compères constatent avec étonnement que la victime respire encore. Chollet va, en toute hâte, avertir le fils du malheureux. Les trois hommes transportent le blessé jusqu'à chez lui. Passant la porte, le père Dénécheau s'écrie, dans une dernière lueur de conscience : « *Adieu la vie ! Fils, prends bien soin de Marie-Louise !* » C'est émouvant d'imaginer que l'une de ses dernières pensées fut pour sa petite-fille qu'il chérissait tant... »

10

Bourg de Saint
Georges sur Loire,
début du XX^e à
droite la charcuterie
Dénécheau ▼



Le brigadier se laisse un instant vaincre par l'émotion avant de reprendre son récit.

« J'arrive le premier au chevet du mourant et je constate la gravité de ses blessures avant d'être écarté par le docteur Landron : « *Je vous interdis d'interroger le blessé : son pronostic vital est engagé et je crains qu'il ne succombe d'un épanchement au cerveau. C'est un miracle qu'il soit encore vivant, il s'en est fallu de deux à trois millimètres pour que la carotide ne soit atteinte.* » Malgré tous les soins prodigués par le dévoué médecin, Dénécheau a péri ce matin.

— Où en est votre enquête, brigadier ?

— J'ai d'abord fait saisir les vêtements et le chapeau de la victime, troués et couverts de sang en plusieurs endroits par les coups. Cherchant à reconstituer son passage dans le village, j'ai découvert des traces de sang sur la place de la mairie ainsi que plus bas, près du bureau de tabac. Non-contents de martyriser le vieillard, ses agresseurs l'ont traqué dans tout le village !

— Quelle horreur ! Je suppose qu'il y a des témoins !

— Joseph Doussard, Papillon comme on l'appelle, revenait du château de Serrant quand il a vu un groupe de jeunes hommes au milieu de la Grande-Rue. L'un d'eux soutenait un vieillard, l'autre le giflait tandis qu'un dernier lui ordonnait de se relever et de rentrer chez lui. Le journalier a pensé qu'il s'agissait d'un ivrogne qu'on raccompagnait après une soirée trop arrosée. Madame Desbois est cuisinière chez monsieur Androuin qui habite près des lieux de l'agression. Elle a entendu crier « *À l'Assassin !* ». Mais n'observant rien de particulier à travers les volets qu'elle avait entrouverts, elle n'a averti personne.

— Voilà des indices bien minces...

— Un peu de patience, Germillon ! C'est en rendant visite à Bernier que nous avons progressé vers une piste sérieuse.

— L'aubergiste ?



— Dénécheau avait passé la journée au Cheval Blanc à jouer aux cartes avec Jean Allard, un jeune cultivateur, avant de quitter tous les deux l'auberge au milieu de la nuit, peu avant la fermeture.

— Voilà notre homme !

— Vous avez tort, Germillon, de céder à la précipitation ! Allard était peu bavard. Il admettait être sorti avec le vieillard sur les coups de 11 heures. Pour le reste, il semblait craindre d'en dire plus. Il a fallu faire preuve d'insistance pour qu'il devienne un peu plus loquace.

— Vous l'avez menacé ?

— Voyons, disons que j'ai été persuasif ! Et il a fini par cracher le morceau. Il avait assisté à toute la scène sans pour autant chercher à porter secours à Dénécheau. Malgré la peur des représailles, il a lâché le nom des trois agresseurs : François Pasquier, âgé de 21 ans, jardinier à La Possonnière, René-Jean Talour, 21 ans, et Pierre-Jules Leblond*, 18 ans, tous deux originaires du village et domestiques à la ferme de la Blanchardière à Saint Martin du Fouilloux.

— Et j'ose espérer que vous avez arrêté ces trois gredins.



*Carrefour central
au début du XX^e, à
droite l'auberge du
Cheval Blanc* ▶

▶ *Le bourg au début
du XX^e, derrière
le groupe, la
gendarmerie
nationale*

— Hier après-midi, nous mettions la main sur Leblond et Talour. On a surpris ce dernier alors qu'il tentait de lessiver sa blouse ensanglantée. Pasquier restait introuvable : probablement se cachait-il en quelque endroit, pensant échapper à la justice. Lors de la perquisition de sa chambre, on trouva cependant une casquette ensanglantée dissimulée sous son matelas : une preuve indiscutable de son implication dans l'assassinat. La culpabilité devait être bien lourde à supporter aussi Pasquier s'est-il rendu de lui-même, ce matin. Marchand, le gendarme de La Possonnière l'a conduit ici, voilà à peine une heure.

— L'affaire est donc résolue !

— Reste à comprendre les raisons qui ont poussé ces jeunes gens au crime. Voyez-vous, ceux-là ne sont pas de mauvais bougres. Talour est fragile mentalement et la mort de sa mère n'a rien arrangé mais il n'est pas méchant. Ces trois-là sont connus dans le village pour être d'honnêtes garçons, bons travailleurs et jouissent même d'une très bonne réputation. Ce qui est loin d'être le cas du vieux Dénécheau... Ce matin, j'ai pu constater dans le village que le meurtre produit un effet tout autre que celui qu'on imagine : nombreux sont les villageois qui sont satisfaits de la mort de Dénécheau et qui

s'apitoient bien davantage sur le sort des jeunes meurtriers ! Les obsèques auront lieu jeudi. Il me faut boucler l'affaire promptement et expédier ces trois meurtriers à la prison d'Angers pour éviter tous débordements.

— Il serait en effet souhaitable d'éviter un autre drame.

— Germillon, vous voulez assister à l'interrogatoire ?

— Je ne peux refuser une pareille proposition. »

Célestin Germillon suit le brigadier dans la gendarmerie. Sur un banc, dans la cellule, trois jeunes hommes font pâle figure. Les traits tirés, les regards hagards, les assassins rendus muets font désormais face à la gravité de leurs actes. Une terrible inquiétude marque leurs visages encore juvéniles.

« Pasquier, lève-toi. Le juge de Paix veut prendre ta déposition. »

Abasourdi, le garçon ne réagit pas. Le brigadier Martin doit presque le porter pour qu'il se mette debout. Sur les quelques mètres qui séparent la gendarmerie de la mairie où siège le juge, le jeune homme qui tient à peine sur ses jambes, manque de s'évanouir, et Célestin Germillon doit aider le gendarme à soutenir le malheureux pour le conduire jusqu'au bureau du magistrat. Charles Lemée, que Célestin Germillon a bien connu, est mort il y a deux ans. C'est désormais le juge Collin qui officie.



« François Louis Pasquier, vous êtes né le 15 janvier 1880 à Brivolant à Saint Georges sur Loire ?

— Oui, monsieur.

— Reconnaissez-vous que vous êtes resté jusqu'à 11 heures du soir à l'auberge de monsieur Bernier le 23 décembre dernier ?

— Oui, monsieur.

— A quelle heure êtes-vous arrivé ?

— A 10 heures, le matin même.

— Avec qui étiez-vous ?

— J'étais seul.

— A quel moment avez-vous retrouvé Leblond et Talour à l'auberge ?

— Ils sont arrivés un peu avant midi.

— Vous êtes restés tous les trois jusqu'à la fermeture. Toute une journée à l'auberge... Vous n'étiez pas ivres ?

— Nous avions peut-être bu plus que de raison...

— Dénécheau, à quelle heure est-il venu à l'auberge ?

— Je ne m'en souviens pas...

— Il était seul ?

— Il était à une table voisine. Allard a joué aux cartes avec lui.

— Dénécheau est sorti et vous l'avez suivi. Que s'est-il passé dehors ?

— Je ne m'en souviens pas.

— Et bien faites un effort, monsieur Pasquier ! Pourquoi avez-vous pourchassé Dénécheau ?

— Je ne sais pas...

— Que vous avait-il fait ? Souvenez-vous, monsieur Pasquier ! Pourquoi l'avez-vous frappé ?

— C'était pour ce qu'il a fait à Talour !

— Comment cela ?

— Arrivé devant la maison Lagarde, Talour s'est aperçu que sa ceinture lui manquait. Talour a dit : « C'est ce sorcier de Dénécheau ! Il a tué mes bestiaux en leur jetant un sort, il a rendu ma mère folle à en mourir et maintenant le voilà qui me vole ma ceinture ! »

— Vous êtes donc revenus sur vos pas. Quel est celui qui est allé trouver le vieillard ?

— C'est moi, monsieur. Je l'ai rattrapé près de la pompe, sur le bord de la Grande-rue, derrière la mairie.

— Et que vous a dit Dénécheau ?

— Qu'il n'avait pas la ceinture...

— Vous avez donc retrouvé vos camarades Leblond et Talour et vous êtes repartis tous les trois pour rattraper le vieillard. Vous avez porté le premier coup de poing à Dénécheau ?

— Non, monsieur, je l'ai poussé parce qu'il m'avait empoigné par le col.

— Si ce n'est pas vous, qui a frappé le premier ?

— Leblond lui a donné un coup de poing sur la tête ! Je n'ai pas frappé le vieux Dénécheau !



Fontaine de la place de la mairie début du XX^e

La fontaine de la place de la mairie

Au XIX^e siècle, les problèmes d'eau dans le bourg sont récurrents. En 1870, le conseil municipal décide du creusement d'un puits public sur la place de la mairie. Le chantier va s'éterniser : les difficultés avec les entrepreneurs s'enchaînent car le puits doit être creusé dans la roche. Et cela va de mal en pis : l'architecte Pierre Jacques Gustave Tendron, responsable du chantier, disparaît tout bonnement ! Après des soucis dans le choix du modèle de pompe, la fontaine ne fonctionne toujours pas le 27 avril 1899. En août de la même année, des analyses chimiques sont réalisées sur l'eau. Les résultats ne sont pas bons. Les eaux usées se mélangent à celles du puits ! Il est conseillé de faire bouillir l'eau avant de la consommer... L'accès à la pompe devra être souvent régulé, notamment à l'été 1900 : la sécheresse ne permet plus un usage intensif.



Tout savoir sur

La fontaine de la place de la mairie

— Il y avait des traces sanguinolentes sur votre casquette !

— C'est Leblond qui l'a mise sur la tête ensanglantée du vieux pour se moquer de lui !

— Dénécheau a donc fui et vous l'avez poursuivi jusqu'à la maison Androuin où la cuisinière l'entendit crier « À l'assassin ».

— Seul Leblond a continué de le suivre !

— Qui a relevé Dénécheau pour l'emmener devant la boulangerie Perdriau, rue de Saint Augustin ?

— Moi et Leblond. Je voulais qu'on le ramène chez lui !

— C'est à cet endroit que Dénécheau a reçu ses blessures mortelles. Le docteur Legludic, médecin légiste, vient de réaliser l'autopsie du corps. Il a relevé des traces de coups sur tout le torse et noté plusieurs côtes enfoncées. Dénécheau a finalement succombé d'une commotion cérébrale résultant de ces coups.

— Leblond lui tapait dessus ! Je voulais l'en empêcher mais je reçus moi-même un coup de poing. Je vous jure, monsieur, je n'ai pas frappé le vieux Dénécheau !

— Et Talour que faisait-il ?

— Il battait le pauvre homme au sol en lui donnant des coups de pieds comme une brute ! On aurait dit qu'il n'avait plus toute sa tête ! Je n'ai rien pu faire !

— Jeune homme, je vous entends mais saurez-vous convaincre votre jury ? »

Célestin Germillon sort de la salle d'audience. Il n'assistera pas à l'interrogatoire des deux autres. Ce qu'il a entendu, lui procure déjà une écœurante sensation. La détresse qu'il a lu sur le visage de Pasquier l'a convaincu de sa bonne foi. Mais celui qui contemple le mal, est-il moins coupable que le bourreau ? S'il ne se dissimulait pas derrière son professionnalisme, il laisserait couler ses larmes pour ce drame humain qui a ôté la vie d'un vieil excentrique, mal-aimé de tous, et sur le mauvais sort de trois gamins dont l'innocence a été corrompue par l'alcool. Le reporter enfouit ses mains dans les poches de sa longue veste bleue désormais élimée aux manches, pour lutter contre la morsure de l'air glacé de l'hiver. Il aimerait retrouver son logement mais il lui faut encore écrire un article.

Le 7 février 1901, Pasquier est acquitté. Talour est condamné à un an de prison et Leblond à deux ans de prison.

Sources :

Le Petit Courrier, 26, 27 décembre 1900, 3,6 janvier 1901, 8 février 1901

Le temps, 27 décembre 1900

L'indépendant rémois, 28 décembre 1900

Journal de Seine-et-Marne, 28 décembre 1900

Registre d'état civil de Saint Georges sur Loire

Geneanet, base de données « Poilus » d'Alain Cadic

Chapitre 4

Mardi 18 Mars 1919

La vengeance de l'ouvrier boulanger

C'est par un après-midi ensoleillé que Célestin Germillon gare sa vieille automobile non-loin de l'hôtel de ville de Saint Georges sur Loire. Il constate sans surprise que la circulation a considérablement augmenté sur la Grande-Rue du village depuis sa dernière visite. Il observe, non sans appréhension, le ballet incessant des véhicules qui se croisent avec célérité au carrefour central. Célestin Germillon porte toujours sa longue veste bleue, désormais rapiécée, et son vieil haut de forme, atours aujourd'hui bien démodés mais qui lui offrent une amarre dans le siècle passé. La nouvelle époque est une véritable folie qu'il aimerait fuir à toutes jambes s'il le pouvait. Célestin Germillon vient rendre visite à Paul-Auguste Lemesle, le secrétaire de mairie. L'homme a produit de savants écrits sur l'histoire de l'abbaye du village. Célestin Germillon veut en faire un rapport pour le Petit Courrier. Et tant pis si le quotidien relègue son article en quatrième page, ou même s'il le lui refuse !

Le journaliste a désormais tourné la page des affaires criminelles. La Grande Guerre l'a contraint à rapporter trop d'horreurs et de peines. Trop âgé pour être mobilisé en 1914, Célestin Germillon avait choisi de couvrir les actualités de

guerre. Il a rapporté du front des images qui le hantent encore. Chassant ces pensées d'un passé encore trop présent, il pénètre dans la mairie où il est accueilli par l'érudit secrétaire.

« Monsieur Germillon, c'est un plaisir de vous revoir à Saint Georges !

— Monsieur Lemesle, j'ai hâte de vous entendre me conter l'histoire de votre auguste abbaye.

— Malheureusement, la maison conventuelle a perdu de sa superbe. L'aile ouest abrite le presbytère. L'autre est ouverte pour accueillir les vagabonds de passage. Quant aux terrasses et aux jardins, ce ne sont plus qu'un immense terrain vague ! »

À travers la fenêtre de son bureau, l'homme regarde avec mélancolie les murs décrépis de l'ancien couvent. D'une voix passionnée et envoûtante, il commence son récit. Célestin Germillon profite de cet instant suspendu ; il se laisse gagner par les paroles. Il ne veut pour rien au monde rompre le charme qui transporte le savant fonctionnaire du Grand Siècle jusqu'à la Révolution. Le temps passe sans que les deux hommes n'y prêtent attention. Bientôt le jour décline et, dans la pénombre, semblent se glisser les fantômes de moines à travers les grandes ouvertures de l'abbaye. Dans les yeux du rêveur, le bâtiment retrouve toute son élégance et tout son prestige.



La façade sud et les jardins de l'abbaye au début du XX^e





Des cris venus de la place attenante sortent le secrétaire et son visiteur de cette torpeur historique. Finalement, une femme pénètre brusquement dans le bureau du fonctionnaire.

« Monsieur Lemesle, c'est votre fille, Marceline ! Il est arrivé quelque chose de terrible !

— Madame Neil, que dites-vous ?

— C'est Darnault, il est devenu fou ! Vite ! »

Le secrétaire de mairie, abasourdi, suit la femme en toute hâte. Célestin Germillon étouffe un soupir : aura-t-il un jour le privilège de jouir d'un peu de quiétude ? Il chasse cette lassitude et emboîte le pas du père rongé par la peur. Au niveau du carrefour central, un petit attroupement s'est constitué devant la boulangerie située à l'angle de la rue de Saint Augustin et de la Grande-Rue. Les gendarmes s'affairent déjà dans la boutique, interdisant l'accès aux badauds. Leur promptitude n'est pas étrangère au fait que la caserne se trouve à moins de 15 mètres du lieu du drame...

Sur le bas-côté, Madame Neil partage ses émotions à qui veut l'entendre, dissimulant à peine son plaisir à être l'objet de toutes les attentions.

« J'étais dans la boulangerie ! J'ai tout vu ! Henri Darnault, l'ouvrier boulanger, me servait et me faisait

la conversation. Il avait dû passer la journée à boire car il empestait l'alcool. Madame Marceline est entrée. Il y avait comme de l'électricité dans l'air ! Darnault lui a demandé quand il devait partir. Elle lui a répondu : « *Quand vous voudrez, demain si vous voulez...* » Ça n'a pas plu à Darnault qui est sorti en maugréant. Madame Marceline s'est excusée et a repris mon service. C'est à ce moment-là que Darnault est revenu dans la boutique. Il était armé d'un fusil. La boulangère n'a rien vu venir car elle lui tournait le dos. Stupéfaite, j'ai été incapable de la prévenir. Darnault a mis en joue la malheureuse et a fait feu. Madame Marceline est tombée à la renverse sans prononcer une parole. Elle a été atteinte au cou. J'ai crié « *Au secours !* » et j'ai fui le magasin, priant que le forcené ne m'abatte pas. J'étais au milieu de la Grande-Rue lorsque j'ai entendu un second coup de feu. Me croyant déjà morte, j'ai eu l'agréable surprise de ne trouver aucune blessure sur ma personne. C'est alors que je suis allée prévenir Monsieur Lemesle. »

Arrivée au bout de son témoignage, la femme reprend son souffle avant d'entamer un nouveau récit de ses mésaventures depuis le début. Célestin Germillon s'amuse de la voir jouir ainsi de son quart d'heure de gloire.

« Faites place ! Laissez passer ! »

Le docteur Estève et un médecin-major américain se fraient un passage jusqu'à la boutique. La foule se presse au plus près de la devanture jouant des coudes pour tenter d'apercevoir ce qui se passe à l'intérieur. Célestin Germillon reste à l'écart : il sait d'expérience que les meilleures informations se récupèrent en marge de ce genre de rassemblement. Il ne tarde pas à remarquer une toute jeune femme qui semble égarée à l'autre extrémité du carrefour. S'approchant, il découvre son joli minois noyé de larmes.

« Puis-je vous aider, mademoiselle...

— Henriette Ourie, monsieur. Je travaillais chez madame Marceline quand j'ai entendu les coups de feu. Je me suis précipitée dans la boutique quand j'ai aperçu, dans la cour, Henri. Il était étendu au sol et son fusil gisait deux mètres plus loin. Il avait tout le côté gauche de l'abdomen ensanglanté. En m'apercevant, il me cria : « *Henriette, je meurs victime de l'amour !* »

— Darnault était votre amant ?

— Bien sûr que non ! Il s'est épris de madame Marceline. La pauvre, j'espère qu'elle sera sauvée. Elle s'est donnée tant de mal pour gérer la boulangerie depuis la mobilisation de son mari. Le destin s'acharne décidément sur les malheureux. Jugez plutôt : la guerre est finie depuis cinq mois déjà mais elle est encore sans nouvelles de monsieur. Pour conserver la clientèle, il y a quatre mois, madame a embauché Darnault pour la fabrication du pain. Henri n'a pas bonne réputation dans le village. Il est un peu simple d'esprit et il passe pour un braconnier mais madame a choisi, dans sa grande bonté, de lui offrir une chance. Allez savoir ce que ce cerveau dérangé a pu imaginer ! Darnault s'est rêvé maître de maison et propriétaire de la boulangerie : il osa même demander madame en mariage ! Éconduit, il vit ses illusions s'évanouir et des idées

de vengeance naître dans son esprit malade. Madame a découvert qu'il ajoutait du savon dans le pétrin et l'a vu manipuler de la poudre pour faire sauter le four ! Elle lui a donc demandé de partir et ça l'a rendu fou ! »

Deux ambulances militaires américaines font alors une entrée remarquée. La foule s'écarte de mauvaise grâce. Les gendarmes sortent de la boutique et, aidés de quelques soldats alliés, établissent un périmètre de sécurité. La victime est d'abord évacuée : le docteur Estève a pansé son cou d'un linge qui peine à contenir l'hémorragie. Dans la foule impressionnée, les femmes détournent les regards tandis que les hommes cachent difficilement leurs inquiétudes. Puis c'est au tour de Darnault d'être transporté. La tension monte d'un cran. « *Meurtrier !* », crie une femme, suivie par des insultes. On siffle, on hurle, on crache. Les gendarmes et les soldats font tout pour éviter que le garçon boulanger ne soit lynché par la foule en furie. Les deux ambulances quittent finalement les lieux, laissant le village retrouver son calme apparent. A la porte de la boutique ne reste finalement que Paul-Auguste Lemesle, père désœuvré au regard perdu.



Femmes devant
la boulangerie
Delaunay dans le
bourg

R. FROTTÉ
E. PLESSIS
G. LÉPINE
C. BORGNE
A. LAIR
J. MARTEAU
J. OURIE
A. FOUZEAU
J. LECLERC
J. RAIMBAULT
J. ESNAULT
J. GOHARD
J. PINEAU
J. RETHORÉ
R. DEVV
J. GAUDIN
J. ALBERT
G. MUSSET

Détail du monument
aux morts, à la
dixième ligne le nom
de Jean-Baptiste
Raimbault

Le monument aux morts

Le conseil municipal décide, le 27 avril 1919, d'élever un monument « à la mémoire des braves enfants de la commune tombés au champ d'honneur ». Le travail est confié à l'entreprise Warnier Humeau d'Angers. Le monument est inauguré le 25 janvier 1920. Sur ses faces, 78 noms sont gravés. En réalité, le village compte 64 victimes. Certains hommes inscrits sur le monument sont morts de maladie ou n'étaient pas originaires de Saint Georges sur Loire. Certains soldats sont même présents sur les monuments de plusieurs villages. Ainsi Jean-Baptiste Raimbault est aussi honoré sur le monument de Saint Georges du Puy de la Garde où il était né. A contrario, Henri Renier, domicilié à Saint Georges lors de son incorporation mais qui n'avait aucune famille, était oublié. En 2018, à l'occasion des 100 ans de l'armistice, une plaque portant son nom a été ajoutée.

Célestin Germillon s'approche du pauvre homme.

« Monsieur Lemesle, il faut rentrer chez vous maintenant. Vous irez demain voir votre fille à l'hôpital d'Angers, mais pour le moment vous ne pouvez rester ici.

— J'ai déjà perdu ma femme, il y a vingt ans. Il ne me reste que Marceline...

— Gardez espoir !

— Sauvez-vous pourquoi, monsieur Germillon, le malheur s'acharne ainsi ? La peine d'être sans nouvelles de mon gendre, Jean-Baptiste Raimbault, depuis le mois d'août dernier, n'est-elle pas suffisante ?

— Jean-Baptiste Raimbault... Il était à Crécy quand l'armée française a repris la ville aux boches, l'été dernier ?

— Oui... Vous le connaissez ? »

Célestin Germillon observe la détresse de l'homme. Il se souvient de la ville en ruine. Il se souvient des détonations sourdes de la Grosse Bertha. Il se souvient des hurlements des blessés dans la tente érigée en hôpital militaire. Il se souvient des corps des soldats qu'on enterre par centaines. Il se souvient de Jean-Baptiste Raimbault, un jeune boulanger de 33 ans. Célestin Germillon plonge dans le regard dévasté du secrétaire de mairie. C'est le regard du martyr résigné qui attend d'être achevé.

« Non... non, ça ne me dit rien... j'ai dû faire erreur. »

Célestin Germillon juge que la peine de l'homme est suffisante pour aujourd'hui. Il garde son pénible souvenir pour lui. Il sera bien assez tôt de le partager, plus tard. Certaines nouvelles doivent attendre le moment propice pour être révélées. Il a d'ailleurs un article à écrire car, s'il ne souhaitait plus remplir les colonnes des faits divers, le destin en a voulu autrement. Célestin Germillon voit finalement comme une mission presque divine, son application à rédiger les chroniques de la condition humaine.

Sources :

Le Petit Courrier du 20 mars 1919, 16 mai 1919 et 5 juillet 1919
Geneanet, base de données « Poilus » d'Alain Cadic
Archives départementales de Maine et Loire (Matricules militaires)

Le lendemain, l'état de Marceline Lemesle était stable. Elle est décédée en 1978 à Chatillon en Ile de France.

Darnault sortit de l'hôpital deux mois plus tard avant d'être incarcéré au Pré Pigeon. Reconnu irresponsable, il fut ensuite interné à l'asile de Sainte Gemmes sur Loire en juillet 1919.



Tout savoir sur
Le monument aux morts

HISTOIRE D'UN ALLER ET RETOUR

Julien Caldironi

Léonard Aliphath, né le 21 avril 1868 à Limoges, sabotier et cordonnier sans emploi, déambule, sans fin, dans l'ouest de la France à l'été 1905. C'est un trimardeur, un travailleur sans logis, qui chemine de ville en ville, à pied, afin de dégoter un boulot pour survivre. Léonard Aliphath est un anarchiste. De ce fait, il est étroitement surveillé par les forces de l'ordre. Son passage à Saint-Georges-sur-Loire va donner l'occasion de se pencher sur son quotidien.

Aliphath arrive à Tours le 3 août 1905. On le retrouvera, en fin de périple, à Angers, plus au sud, le 29 août, soit 26 jours plus tard.

Entretemps, il sera passé par Angers, Saint-Georges-sur-Loire, Ancenis, Nantes puis retour vers Ancenis, Saint-Georges-sur-Loire, Angers, Saint-Mathurin, Gennes, Saumur et enfin Angers. Une sorte de boucle entre le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique. Il prend ce qu'on appelle familièrement à l'époque, le train n° 11, une expression désuète signifiant qu'il n'a que ses jambes pour se déplacer. Cet aller et retour a laissé une trace très précise dans nos archives, grâce aux bons soins des forces de l'ordre, générant un dossier au sein duquel ont survécu quelques 27 pièces pour le seul Maine-et-Loire. Télégrammes, rapports de gendarmerie, notes adressées au commissariat spécial

ou au préfet... 27 pièces pour 26 jours, et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, on s'en doute : une faible partie seulement de ces documents de travail policier ont été conservés. La plupart sont en effet envoyés en multiples exemplaires à tout un tas de destinataires.

Aliphath est donc fiché, comme évoqué plus haut : il est enregistré comme « le n° 17 de l'état vert n° 4 de 1904 ». Les états sont une série de listes désignées par un numéro, dont le but est de ficher les anarchistes selon une classification précise (disparus, nomades, étrangers résidant en France, étrangers expulsés). Les états verts n° 3 et 4 concernent les anarchistes nomades ou disparus. Les chiffres viennent de l'année de création de l'état en question. Ainsi, l'état vert n°4 a été élaboré en 1904.

19

Portrait de Pierre Joseph Proudhon par Gustave Courbet en 1865

L'anarchisme

L'anarchisme est un courant de philosophie politique qui émerge dans la seconde partie du XIX^e siècle et se construit par et autour d'une éthique antiautoritaire. C'est, à l'époque, avec le marxisme son rival, un des deux grands courants de la pensée révolutionnaire. Proudhon, Bakounine, Kropotkine, Louise Michel, Élisée Reclus, en sont les théoriciens ou les incarnations parmi les plus connus. Mandats impératifs, autogestion, démocratie directe, opposition au suffrage universel (jugé l'instrument de la domination bourgeoise) et au capitalisme sont autant de thématiques à partir desquelles les anarchistes militent et se divisent en différentes tendances





Le chemineau,
illustration d'Edgar
Chahine

Les trimardeurs

«Dans la Patrie des bourgeois, nous n'avons rien, pas même le droit de marcher sur la route, puisqu'il suffit que des cognes rencontrent un trimardeur sans le sou pour qu'ils s'empressent de le mettre en prison comme vagabond : c'est même la seule gracieuseté que nous connaissions de la patrie.»

Aux trimardeurs

Les Trimardeurs de passage à Paris,
publication datant de la fin 1889

Au sein de cette nébuleuse militante, durant la Belle Époque, le trimardeur fait partie intégrante de la mythologie anarchiste. Un certain nombre d'entre eux jouent le rôle de colporteurs libertaires, proposant, au gré de leurs errances, des revues ou des brochures militantes comme par exemple des numéros du Père Peinard, d'Émile Pouget. Il leur arrive de faire passer des messages, de livrer des paquets de placards que les compagnons iront ensuite afficher nuitamment. Sans feu ni lieu, sans foi ni loi, ces vagabonds effraient l'opinion publique par leur liberté, sans commune mesure avec celle des ouvriers enchaînés à leurs ateliers quatorze heures par jour.

Marqué à la culotte

Le 9 août 1905, 19 h 30, Aliphath passe par Saint-Georges-sur-Loire. La gendarmerie, prévenue par télégramme par le commissaire spécial d'Angers, mais aussi par leurs homologues angevins, veille. Le brigadier Jules Lusson et son collègue Raymond Machefer se rendent à sa rencontre et l'interrogent tandis qu'il arrive à l'entrée de la commune. «Je me nomme en effet Aliphath Léonard, âgé de 38 ans. Je dois être signalé comme anarchiste. Étant ouvrier cordonnier et n'ayant pas trouvé d'ouvrage à Angers, d'où je viens, je me dirige sur Nantes.» leur répond-il. Les gendarmes contrôlent alors son livret militaire et le laissent poursuivre sa route. Leur rapport, conservé par les archives départementales est extrêmement détaillé. Il précise son signalement : « taille : 1 m 69 — cheveux et sourcils noirs — yeux gris noir — front découvert — nez et bouche moyens — visage ovale — teint bronzé — assez forte moustache noire.» Mais sont également décrits ses habits : «Vêtu d'un veston et gilet gris fer — pantalon en coton bleu. Coiffé d'une casquette en drap noir avec visière vernie. Chaussé de bottines. Porte un paquet renfermé dans une toile bleue.»

Aliphath poursuit son errance, il atteint Nantes, y reste peu, puis repart, toujours à pied. Le revoilà à Saint-Georges-sur-Loire. Cette fois, Aliphath prend les devants. Le 22 août, à « quatre heures du soir », le brigadier Jules Lusson et son acolyte Raymond Machefer, de garde à la gendarmerie voient arriver « un individu étranger au pays » venir à leur rencontre et leur tenir ces propos « Je dois être signalé, je viens me présenter à vous. Je suis anarchiste. Étant ouvrier cordonnier et n'ayant pas trouvé d'ouvrage à Nantes, d'où je viens, je me dirige sur Angers.» Peut-être que ses difficultés à trouver un emploi résultent du fait que souvent, la police vient aussitôt informer un potentiel patron du pédigrée politique du candidat à l'embauche. De quoi en dissuader plus d'un. Comme précédemment, les gendarmes vérifient son livret et le laissent poursuivre son chemin. Si sa description physique n'a que peu évolué dans ses termes, son linge, lui, présente quelques modifications : «Vêtu d'un gilet de travail en lustrine noire — d'un petit gilet gris-fer — d'un pantalon en coton bleu et d'une chemise blanche bordée sur le devant en coton rouge. Coiffé d'une casquette en drap noir avec visière vernie. Chaussé de bottines à boutons. Porteur d'un sac en toile grise contenant ses outils.» Que nous dit cette description ? Qu'Aliphath a changé de baluchon et de chemise, mais qu'il conserve d'un mois sur l'autre une bonne partie de ses effets. Évidemment, il voyage léger, mais c'est aussi, peut-être, un indice de son extrême précarité. Les temps sont durs pour les trimardeurs, le verbe trimer, que l'on emploie encore de nos jours, en est un témoignage.



Une époque pas si belle

La Belle Époque est certes une période d'une grande richesse artistique et technologique, elle n'en demeure pas moins très dure avec les ouvriers et la question sociale est alors un enjeu politique criant. En réponse aux inégalités profondes qui traversent le pays à l'époque du capitalisme débridé naissant de la révolution industrielle, la fin du XIX^e siècle a vu se développer un peu partout dans le monde, les attentats d'inspiration insurrectionnelle des anarchistes adeptes de la propagande par le fait. Ce militantisme par l'exemple qui, dans l'optique de pousser le prolétariat asservi à secouer ses chaînes, entendait montrer qu'on pouvait se débarrasser des puissants et des patrons par l'action individuelle et notamment par le terrorisme. On se souvient de Ravachol, condamné à mort en juin 1892 et qui inaugure une vague d'attentats dans l'Hexagone durant les deux années suivantes. À Angers, le commissariat situé place Cupif (aujourd'hui Place de la République) est visé par une bombe le 5 avril 1892, faisant un blessé. Les grands quotidiens nationaux font leur beurre de l'effroi et de la fascination que suscitent les anarchistes dans l'opinion publique. La réplique de la république ne fera pas dans le détail. Milliers de perquisitions, procès collectifs, déportations au bagne et surtout, les

fameuses « lois scélérates » de 1893 et 1894, réprimant non seulement les publications anarchistes, mais également les sympathisants, ou jusqu'au fait de lancer quelques slogans avinés et provocateurs dans un tripot, assimilant ainsi les opinions politiques à des délits. La propagande par le fait s'éteint sous la répression et dans le constat de sa vacuité politique. Elle était déjà très contestée, jusque dans les rangs des anarchistes qui, pour la grande majorité d'entre eux, lui opposaient d'autres méthodes d'actions moins violentes. Dans ce contexte répressif aigu, de nombreux anarchistes prennent la fuite à l'étranger, les périodiques cessent ou changent de nom, les militants qui demeurent en France préfèrent parfois, par la suite, se qualifier de libertaires. Ils se tournent, pour certains, vers le syndicalisme.

Anarchistes ou libertaires, ils n'en restent pas moins des individus considérés comme dangereux par les pouvoirs publics. Peu à peu, l'état étatique se relâche quelque peu et on ne les embastille plus à vue, mais le gouvernement maintient sa vigilance. Il les fiche et les surveille activement. Leurs signalements courent le long des fils télégraphiques, les suivants ou les précédents dans leurs périple en fonction de la sagacité des forces de l'ordre. Gendarmerie, police, sûreté générale et services de renseignements sont à pied d'œuvre.



*La dynamite à Paris,
dans Le Petit Journal du
19 novembre 1892 (BNF)*

La Belle Époque... de la surveillance

L'analyse de ces documents permet de retracer précisément l'itinéraire de l'errance d'Aliphath et sa chronologie. À chaque étape de son voyage, il est interrogé, contrôlé et les télégrammes se succèdent, arrivant avant lui et ainsi le comité d'accueil local se renouvelle sans cesse. Les signalements le concernant sont parfois repris au mot près par les gendarmes, de bourg en bourg, tant que le trimardeur n'a pas endossé d'autres nippes.



Errance hivernale

À l'hiver 1905, Aliphath est de retour dans la région. De nouveau, la surveillance s'active où qu'il chemine, même si cette fois, il ne passera pas par Saint-Georges-sur-Loire. On repère le logeur chez qui il descend, ses mouvements... À cette période, peut-être à cause des frimas, Aliphath voyage davantage en train. Il se rend dans les mairies et les préfectures demander des secours de route. Les communes, empressées de le voir déguerpir, lui offrent sans discuter le billet lui permettant d'aller se faire pendre ailleurs. Du 30 novembre au 29 décembre, on peut retracer ses itinéraires

et sa vêtue grâce à 23 documents conservés. L'écriture déliée des agents et les lignes bleues dactylographiées (et tantôt codées) le suivent partout où il va.

Un voyageur rusé ?

Aliphath est, au regard des circonvolutions géographiques, on peut le supposer, indécis, mais surtout parfois quelque peu roublard. Il annonce une destination, aussitôt répétée dans les communications étatiques, pour en fait se rendre à l'opposé. Il dit qu'il va emprunter tel train, les policiers le voient monter en voiture et pourtant, à le pister à la trace, 119 ans plus tard, il semble qu'il se débrouille pour en redescendre et en prendre un autre, ou bien changer de direction lors d'une correspondance.

Fiché à vie ?

L'année suivante, la délivrance ? Un télégramme du 18 juillet 1906, une circulaire émanant de l'Intérieur, indique de « rayer de l'état vert 4 le nommé Aliphath Léonard qui y est inscrit sous le numéro 17. Cet individu ne doit plus être considéré comme anarchiste. Il n'y a dès lors plus lieu de le surveiller ni de signaler ses déplacements. » Que s'est-il passé ? A-t-il fait écrit une lettre de reniement ? Certains décidaient d'abandonner l'activisme politique pour de bon, usés tandis que d'autres le prétendaient pour se libérer du poids de la filoché policière envahissante. Son dossier dans le Maine-et-Loire n'en fait pas mention. En tout cas, il n'est plus censé être marqué à la culotte et ainsi, nous ignorons tout de la couleur de ses pantalons suivants...

Cependant, malgré la demande de transmettre cette radiation à la gendarmerie, le dossier de Léonard Aliphath aux archives départementales se conclut par un ultime rapport de la gendarmerie de Saint-Mathurin, deux ans plus tard, évoquant le passage du trimardeur dans la matinée, provenant d'Angers et son départ vers Saumur. Il faut croire qu'on ne disparaît jamais vraiment de l'état vert n° 4.

Sans travail d'Edgar
Chahine, 1903



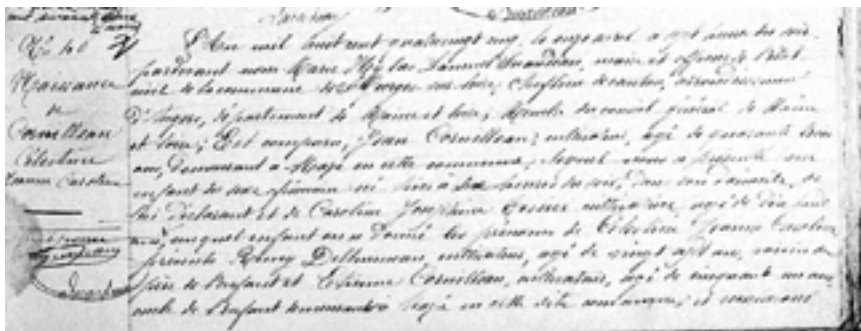
CÉLESTINE CORNILLEAU, TERREUR DE L'ANJOU

Vendredi 10 avril 1885, dans une ferme du hameau de Mazé, à Saint Georges sur Loire, la toute jeune Caroline Tessier, 19 ans à peine, met au monde une petite fille. Le père, Jean Cornilleau, cultivateur, est plus âgé : après le décès de sa première épouse, il s'est marié avec sa belle-sœur, de 25 ans sa cadette. Le bébé hurle à plein poumon : on l'appellera Célestine comme sa tante. Les nouveaux parents n'imaginent certainement pas à cet instant que leur fille fera la une des journaux ! Le Petit Courrier lui consacra plus de quarante articles entre 1903 et 1938 et ses exploits seront même rapportés jusqu'à Nîmes dans le journal Le Gard !

C'est en 1903 que Célestine Cornilleau commence à faire parler d'elle. En février, elle n'a pas encore dix-huit ans et le journal lui consacre déjà quelques lignes. La jeune fille a volé des lapins et des vêtements au chef de gare de Saint Georges sur Loire. Elle revient au tribunal moins d'un mois plus tard pour un délit de même nature et écope d'une amende de 50 francs. Le journaliste, consciencieux, se renseigne sur la jeune délinquante : de son enquête, il en déduit qu'elle « n'est pas entièrement responsable de ses actes ».

Il faut attendre 1910 pour retrouver Célestine dans les pages du quotidien. On y apprend que la jeune femme de 25 ans habite

toujours Saint Georges et qu'elle est sans profession. Durant la nuit, elle s'est introduite dans la cour de Louis Devallois, épicier du Petit Paris à Saint Martin du Fouilloux. Elle arrache les vis retenant les deux portes de la voiture du marchand et vole des vêtements et des objets s'y trouvant. Ce n'est pas la première fois qu'elle s'attaque aux biens de Devallois : quatre ans auparavant, elle a déjà été condamnée pour plusieurs vols à son encontre. Arrêtée par les gendarmes, Célestine nie les faits, mais on retrouve plusieurs objets volés en sa possession. Elle prétend alors les avoir achetés à Chalennes, chez madame Limousin, la mercière. Le juge ne la croit pas et Célestine est écrouée à la prison d'Angers pour la première fois.



Acte de naissance de
Célestine Cornilleau
(ADML)



Des vols à répétition

En janvier 1911, Célestine Cornilleau est de nouveau arrêtée pour vols. Le juge demande au docteur Legludic une expertise psychologique. Celui-ci conclut que la récidiviste est « *responsable de ses actes mais avec atténuation* ». Célestine retourne en prison, trois mois. En octobre de la même année, Célestine Cornilleau est de nouveau au tribunal : elle a été prise en train de voler un colis dans la voiturette d'un liureur à Angers. Retour en prison pour huit mois !

En 1914, Célestine Cornilleau habite désormais Saint-Georges-des-Sept-Voies. De nombreux vols de poules et de lapins sont déclarés dans la région. Or, le 2 février 1914, le jeune André Hardouineau, s'étonne de voir Célestine vendre des lapins sur le marché de Doué. « *Si jamais tu dis que tu m'as vue vendre des lapins, je te fous une trempe !* », le menace Célestine. Un mois plus tard, elle est au tribunal pour une neuvième condamnation pour vol : six mois de prison et une interdiction de séjour dans le département de cinq ans. A peine est-elle libérée qu'elle s'introduit chez deux dames du bourg de Doué et y vole des lapins et du linge. Elle est condamnée de nouveau à 13 mois de prison.

Célestine Cornilleau est interdite de séjour à Angers et ses alentours pour 20 ans désormais mais il en faut plus pour l'arrêter ! Les années suivantes, la femme va continuer de voler lapins, poules et vêtements, faisant d'incessants aller-retour au tribunal et en prison. En 1923, elle totalise 160 ans d'interdiction de séjour dans la région ! Le record amuse les gazettes de toute la France. Célestine habite alors rue d'Alger à Angers. Elle est accusée d'avoir volé du linge qui séchait dans une cour, une voiture d'enfants à Angers, des lapins à Ambillou près de Tours... A 38 ans, elle cumule plus de vingt condamnations !

En 1924, Célestine est de retour dans son village natal : elle dévalise quatre poulaillers de Saint Georges et est arrêtée à Chalonnes où elle tente de vendre les volailles. Sur elle, une grosse somme d'argent intrigue les gendarmes. Quand ils l'interrogent sur sa provenance, elle répond : « *Vous ne le saurez jamais !* » Elle concède cependant que la

brouette qu'elle utilise a été dérobée à Angers ! À la fin de la même année, elle est de nouveau écrouée pour des vols de lapins, de poules et de linge, à La Possonnière, aux Alleuds mais également à Angers, dans la Doutre et à Sainte Gemmes. Elle est condamnée à deux ans de prison malgré son appel.

De multiples condamnations

Le 20 juillet 1926, Célestine Cornilleau sort de la prison de Rennes. Elle a 41 ans, elle est sans domicile. Malgré l'interdiction de séjour dont elle fait l'objet, elle se rend à Angers pour voir son enfant qui est placé à l'Assistance Publique. Les gendarmes l'arrêtent : elle est en possession d'un panier et d'un pot de beurre. Les brigadiers soupçonnent qu'elle les a volés. En effet, dans la nuit, huit bouteilles de vins, cinq lapins et une livre de beurre ont été dérobés aux Ponts de Cé. Célestine Cornilleau est le suspect idéal ! Le 28 juillet, elle est de nouveau en prison. Mais deux jours plus tard, elle est innocentée des vols. Elle reste cependant en cellule deux mois pour avoir bravé son interdiction de séjour en Anjou...

Commence alors une nouvelle période d'aller-retour en prison car Célestine refuse de se plier à cette limitation de territoire ! Libérée en septembre, elle est de nouveau arrêtée, place de la République, à Angers en octobre et est emprisonnée trois mois. Elle est reprise en février 1927, retourne deux mois en prison, puis de nouveau écrouée en avril de la même année pour encore deux mois. En juillet de la même année, Célestine Cornilleau est arrêtée sur le marché de Chalonnes : elle vend des poules et des lapins qu'elle vient de voler à La Possonnière. Alors que le chef de brigade l'approche, elle tente de se débarrasser de l'argent des ventes, 75 francs qui sont rendus aux acheteurs alors que poules et lapins retournent à leurs légitimes propriétaires. Célestine est emprisonnée pour six mois.

En 1928, Célestine Cornilleau et son concubin, Louis Lecaigard, sont traqués par les gendarmes durant près d'un mois : ils ont volé poules et lapins à Chalonnes, Varades, Juigné, Sainte Gemmes et Angers. Ils sont arrêtés à Saint Georges sur Loire. Le tribunal les condamne à six mois de prison chacun et à vingt ans d'interdiction de séjour supplémentaires.

En 1935, à 50 ans, Célestine Cornilleau est une vieille habituée du tribunal d'Angers : elle a été condamnée 35 fois. Elle est en outre frappée de 300 ans d'interdiction de séjour. Un véritable record... aussi insensé soit-il ! Elle est pourtant de nouveau poursuivie après avoir volé les poules d'un cultivateur de Saint Georges puis plus tard dans l'année, pour avoir été prise à vendre des volailles volées à Angers, sur le marché de Beaufort. Amenée dans les locaux de la gendarmerie, elle déclare qu'elle a une complice dont elle est incapable de donner le signalement ! Quand les gendarmes lui demandent où sont ses bagages, elle répond : « *J'ai caché ma valise dans une haie à la Baumette !* ». On y trouve du linge... qui a été volé la veille à Ecoflant !

Interdite à Angers pour quatre siècles !

En janvier 1937, deux jours après sa sortie de prison, Célestine Cornilleau est reconnue sur le quai de la gare de Clisson par un gendarme de Cholet en permission. Trouvant son comportement étrange, il lui demande de vider son sac... où se trouvent six poules qu'elle vient de dérober. Quatre mois plus tard, les gendarmes d'Ecoflant enquêtent sur un vol de lapins. Une femme d'une cinquantaine d'année a été vue rodant près des lieux du vol. A quelques rues de là, la même femme a voulu vendre les lapins. La description laisse peu de doutes, d'autant que Célestine Cornilleau a été libérée quatre semaines plus tôt. C'est finalement à Doué la Fontaine qu'elle est arrêtée à la descente du car, à la gare routière, pour infraction à l'interdiction de séjour dont le cumul s'élève désormais à 385 années.

Les dernières nouvelles de Célestine Cornilleau datent du 18 août 1938. Elle a alors déjà passée 21 ans en prison. La femme, âgée de 54 ans, a été arrêtée le 5 août. Elle a dérobée à une dame, « *un sac de provision, des casseroles et quelques autres objets* ». Elle est condamnée à quatre ans de réclusion... et vingt ans de plus d'interdiction de séjour dans le département ! Elle cumule alors plus de 400 ans de bannissement. Grâce à ce triste record, Célestine Cornilleau a même le droit à une photo dans le Petit Courrier.

On ne connaît pas la fin de vie de Célestine Cornilleau dont l'existence, bien que cocasse, est aussi fort malheureuse. À une époque où les services sociaux et de réinsertion n'existaient pas, la société n'a su apporter qu'une réponse autoritaire aux difficultés de cette femme dont les problèmes psychiatriques avaient été mis en avant dès sa jeunesse. La répression, l'enfermement et les interdictions n'ont eu aucun effet sur son comportement. Marginalisée, moquée, cette « *épave de la société* » comme l'écrit le journaliste du Petit Courrier en 1928, fut la victime d'une époque sécuritaire... où l'insécurité régnait.



▲
Célestine Cornilleau
arrêtée en 1938,
Le Petit Courrier
(ADML)

Sources :

Petit Courrier du 10/2/1903, 1/3/1903, 24/7/1910, 1/1/1911, 22/1/1911, 4/10/1911, 28/3/1914, 29/8/1915, 17/9/1915, 28/1/1917, 15/10/1922, 11/2/1923, 20/5/1923, 2/3/1924, 28/5/1924, 22/6/1924, 11/11/1924, 30/11/1924, 15/1/1925, 28/7/1926, 30/7/1926, 1/8/1926, 25/10/1926, 26/10/1926, 20/2/1927, 30/4/1927, 1/5/1927, 27/7/1927, 12/8/1927, 24/10/1928, 4/11/1928, 7/12/1928, 18/1/1929, 16/2/1934, 27/10/1935, 10/1/1937, 1/5/1937, 24/5/1937, 25/6/1937, 17/12/1937, 18/8/1938, 19/8/1938
Journal du peuple du 28/8/1921
Le Gard du 6/9/1921
Le bien public du 28/8/1921
La gazette de Château Gontier du 4/2/1923
Ouest Eclair du 22/5/1923
L'express d'Angers et de l'ouest du 2/3/1924, 2/10/1936
L'ami du peuple du 11/9/1938

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

La traversée du bourg de Saint Georges sur Loire a toujours été dangereuse. Les accidents survenus à Saint Georges sur Loire font régulièrement l'objet d'articles dans le Petit Courrier de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle. La plupart du temps, les dégâts ne sont que matériels, mais il y a malheureusement aussi des victimes. Depuis plus d'un siècle, les conseils municipaux font face à une circulation croissante et cherchent à sécuriser les routes, notamment dans le bourg. Sans avoir toujours les effets escomptés...

Des accidents depuis longtemps

Au XVIII^e siècle, la voie est passante : l'axe fait partie du Grand Chemin Royal reliant Paris à Nantes, construit par Louis XV. Le passage se rétrécit très fortement au niveau de l'ancienne église. Une circulation dense dans un bourg peuplé et une voie inadaptée : c'est un cocktail propice aux accidents souvent dramatiques. Durant le Grand Siècle, deux enfants font ainsi partie des premières victimes : l'un est renversé par un cavalier traversant le village à vive allure et l'autre par une carriole de relais postal dont le cocher s'est endormi !

Au début du XIX^e siècle, le conseil municipal décide de détruire l'ancienne église, en ruine suite à la Révolution et de construire un nouvel édifice. Le monument se situera en retrait de la

route pour sécuriser la traversée. Malgré ces travaux, les accidents persistent à la fin du XIX^e. Les conducteurs perdent régulièrement le contrôle de leur attelage car les animaux sont apeurés par l'activité du bourg. Ainsi en octobre 1886, le jeune Gachet conduit sa grand-mère et ses deux sœurs de Champtocé à Chalonnes. En entrant dans le bourg, le cheval prend peur et heurte violemment une charrette qui vient en sens opposé : les quatre voyageurs sont précipités sur la chaussée. Bilan : une jambe cassée pour l'une des deux jeunes filles.

Les accidents ont aussi lieu à l'extérieur du village où l'état de la route laisse à désirer. Le 4 octobre 1898, Jean Thomas, domestique à Saint Germain des Prés, meurt après avoir chuté à vélo en bas d'une côte à 500 mètres du bourg.

26

L'accident, Félix
Edouard Vallotton,
1893
Paris Muées / Musée
Carnavalet



Tout savoir sur
Les accidents au XVIII^e

Un dangereux partage de la chaussée

Le nombre d'accidents augmente avec l'arrivée des automobiles. Les véhicules motorisés effraient les chevaux. La vitesse et les pertes de contrôles des véhicules causent aussi de nombreux accidents. Les dommages sont plus importants que par le passé et cette forte insécurité sur la route fait de nouvelles victimes. En 1906, un chien de chasse est écrasé par une automobile alors qu'il suivait son maître, le long de la route. En 1910, c'est la passagère d'une voiture qui succombe à ses blessures : le véhicule finit sa course dans le fossé suite à l'écart du conducteur pour éviter des charrettes chargées de chaux au niveau du château de Serrant. En 1911, c'est un cultivateur de Saint Georges qui meurt la poitrine écrasée par son tombereau qui bascule sur le bas-côté. En 1913, à 200 mètres de la

gare, le cheval de Yves Martin, marchand de chiffons à Montjean, est effrayé par le passage du train. Il part au galop entraînant la voiture dans un fossé. Le commerçant est projeté hors du véhicule et se fracture le bras droit et les côtes. En 1914, un camion venant de Saint Florent Le Vieil effraie le cheval de la voiture de Monsieur de Jousselein, propriétaire du château de la Bénéaudière. Par chance, seule une roue de la voiture est brisée.

Les défaillances du véhicule ne sont pas rares également : en 1912, une voiture prend feu en plein cœur du bourg à cause d'un échauffement du moteur. Dans d'autres cas, c'est le conducteur qui fait preuve de négligence : en 1913, les gendarmes arrêtent une automobile et dresse un procès-verbal car le conducteur s'est endormi au volant !

Un grave accident en 1898

Samedi 27 août 1898 - 7 h du matin -

La famille Sécher habite la Salle Chapelle Aubry et décide de se rendre à Angers. M. Sécher, son épouse et ses deux filles, Joséphine 13 ans et Marie 11 ans, montent dans une voiture Tilbury, une voiture à deux roues, tirée par un cheval. Passant par Chalonnnes, ils arrivent vers midi à 6 km de Saint Georges et croisent une automobile, une voiturette Bollée. Le cheval de M. Sécher prend peur, il se jette brusquement sur le côté gauche et heurte violemment un arbre. Dans le choc la caisse se détache des roues. Toute la famille est projetée au sol.

Le cheval part à fond de train avec les roues et la monture de la voiture. Les brancards et les traits se rompent 20 mètres plus loin, le cheval continue sa course en direction du bourg. L'auteur involontaire de cet accident, M. C. d'Angers, qui part pour les Sables d'Olonne, est accompagné d'un homme et d'une femme.

Ils s'arrêtent pour porter secours. M. et Mme Sécher souffrent de quelques écorchures. Les petites filles blessées sont déposées dans une ferme voisine.

Le Docteur Vannier arrive et prodigue les premiers soins. Joséphine a le bras droit fracturé. La petite Marie souffre de graves contusions à la jambe gauche et au genou.

M.C continue sa route vers Les Sables d'Olonne.

M. Sécher porte plainte ; il demande 300 francs pour sa voiture brisée.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de St Georges.



Calèche Tilbury, gravure de 1845

Voiture Bollée de 1895



Des limitations de vitesse...

Après la première guerre mondiale, les véhicules motorisés sont de plus en plus nombreux sur la route. Les accidents impliquant deux automobiles ou même des camions deviennent plus fréquents, notamment au carrefour central qui n'est alors aucunement régulé. En 1925, le Petit Courrier rapporte ainsi trois accrochages entre deux automobiles dans les rues du bourg durant le deuxième semestre.

1926 est une année noire. En février, le docteur Landron est conduit à l'hôpital après un choc impliquant son automobile. En avril, c'est un taureau qui est heurté par la voiture d'un conducteur parisien. En juin, un nouvel accrochage implique un autre conducteur venu de la capitale et un habitant du village. Les dégâts ne sont que matériels. En août, une camionnette entre en collision avec le camion de la goudronneuse chargé de l'entretien des routes. Le même mois, une voiture venant d'Angers est tamponnée par une autre arrivant de Chalonnnes. La première a l'avant détruit, et la seconde l'aile arrachée. Le journaliste du Petit Courrier insiste : *« le croisement des routes est des plus dangereux et les rue de la ville, qui sont très fréquentées par les autos surtout en cette saison, étant très restreintes, il serait excessivement prudent que tous les automobilistes et*

motocyclistes marchent à une allure très modérée dans la traversée de la ville pour éviter les accidents et enfin de heurter des enfants ou des vieillards ne pouvant se ranger des autos marchant à une allure exagérée ».

Le conseil du reporter ne semble pas avoir été entendu : Monsieur Rousseau, habitant du bourg est renversé par une voiture allant vers Chalonnnes alors qu'il traverse la route, en octobre de la même année. L'homme est traîné sur plusieurs mètres mais il est sauf ! Monsieur Rousseau s'en sort avec quelques contusions au visage. La population du village s'émeut devant les excès de vitesse. Les gendarmes dressent des procès-verbaux aux chauffards mais, début 1927, la série continue. En janvier, un voyageur de commerce roulant à vive allure percute le véhicule d'un maître d'hôtel de La Possonnière sur la Grande Rue du bourg. Puis, en mars, a lieu un autre accrochage. En avril, ce sont deux automobiles roulant en sens inverse qui se percutent sur la route de Chalonnnes.

Pour tenter de stopper le fléau, en mai 1927, le maire, Maurice Lair, décide, par arrêté, de limiter la vitesse dans le bourg à 10 km/h pour les poids-lourds et à 20 km/h pour les voitures.

Voiture accidentée
entre Saint Martin
du Fouilloux et Saint
Georges sur Loire
Petit Courrier du 11 août
1938





... sans grands effets !

Hélas, les automobilistes qui traversent la ville continuent de rouler trop vite et les accidents se poursuivent. En juillet 1927, deux automobiles se percutent au carrefour central. Chacune transporte des fillettes de 2 et 14 ans. Dans le choc, elles sont blessées à la figure par les éclats de verre. En septembre, on déplore un autre accrochage au même endroit. En novembre, un jeune homme de Saint Georges est renversé à la sortie du village par un automobiliste ébloui par les phares d'un véhicule circulant en sens inverse. Il décède de ses blessures chez ses parents. Un drame de même nature a lieu en novembre 1929.

En 1932, Maurice Lair publie un nouvel arrêté interdisant le stationnement sur les deux axes traversants dans un rayon de 50 mètres autour du carrefour central. Malgré cette décision, les accidents perdureront dans le bourg comme dans la campagne faisant dégâts matériels, blessés et nouvelles victimes. Dans les années 1960, la route nationale est goudronnée à l'extérieur du bourg. Si

l'état de la chaussée est amélioré, ces travaux permettent aussi de rouler plus vite : l'accidentalité aux abords de la commune reste alors très élevée. En 1974, un feu de signalisation est installé au carrefour central. La réfection de l'enrobé de la route nationale est réalisée en 1977 et 1978. L'accidentalité diminuera sensiblement grâce à ces travaux malgré l'augmentation du trafic, notamment de poids-lourds. En 1981, l'autoroute A11 entre Angers et Nantes est ouverte. En 1999, le contournement Sud est réalisé permettant de rejoindre Angers et Chalonnes sans entrer dans le village. Le nombre de véhicules traversant le bourg diminue partiellement.

Dernièrement, un arrêté du maire interdit la traversée aux camions de plus de 7,5 tonnes hors transit. Les projets de contournement par le Nord n'ont jamais abouti. La traversée du bourg est donc un sujet sensible depuis toujours. Vigilance et respect des règles de tous les usagers de la route restent le meilleur moyen d'éviter les drames.

▲
Le carrefour central entre 1974 et 1977 avec le feu de signalisation suspendu. La route n'est pas encore goudronnée.

Sources :
Denis Mercier, 1780-1786 Les enfants étaient déjà victimes de la circulation, Revue de HCLM n° 47, octobre 2009.
Françoise Capelle, La difficile traversée de Saint Georges, Saint Georges Magazine n° 147, été 2017.
Le Petit Courrier
Nathalie Renou, Un grave accident en 1898

AU FEU !

A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les habitants de Saint Georges sur Loire doivent faire face à de nombreux incendies. Dans la campagne, le feu ravage les fermes où les herbes séchées offrent un fort pouvoir de combustion. Dans le bourg, les ateliers des artisans mais également les moyens de chauffage dans les logements, sont souvent à l'origine des incendies. Le corps des Sapeurs-pompiers de Saint Georges sur Loire ne possède qu'une pompe à bras datant de 1842 ainsi qu'une pompe portative acquise en 1844, des moyens bien limités pour lutter contre des sinistres de plus en plus violents.

1897 – La veuve Brin, 76 ans, résidant à la Lande, met le feu à son logement en s'approchant trop près de sa cheminée pour réchauffer sa jambe gauche atteinte d'un ulcère. Ses vêtements prennent feu. L'incendie se propage au logement. La victime est retrouvée carbonisée.

1898 – La maison d'habitation de la ferme du Veau près de la gare est ravagée par les flammes. 80 douzaines de paquets de chanvre sont détruits.

1900 – L'atelier des frères Vaillant, charrons-forgerons est détruit par les flammes. A Boyau, une habitation et ses servitudes sont détruites : le feu a pris au grenier où séchait la récolte de l'année.

1903 – Une fusée enflammée lancée par un enfant met le feu à une charretée de foin.

1907 – Un hectare d'épines et de petits sapins partent en fumée dans le bois de la Butte de la Douinière appartenant au duc de la Trémoille, propriétaire du château de Serrant. C'est le mégot d'une cigarette lancé dans les herbes sèches de l'accotement de la route nationale qui est à l'origine de l'incendie.

1909 – Un départ d'incendie est maîtrisé dans un appentis chez madame Donneau dans le bourg. Le malfaiteur, qui lui a dérobé la somme de 350 francs, a tenté de masquer son méfait.

1911 – Un incendie détruit le logement et les instruments à broyer le chanvre de Louis Godard à Ville-Noyée.

1912 – Un incendie détruit l'atelier de la menuiserie de Louis Delaunay dans le bourg.

30

Sapeur pompier
tenue de feu de 1898



Un incendiaire aux Grandes Touches ?

Dans la nuit du dimanche 23 septembre 1900, un important incendie éclate à la ferme des Grandes Touches. 25 000 kg de paille sont détruits. Les gendarmes enquêtent. Le propriétaire, Louis Morin, explique que son fils a eu une violente altercation quelques heures avant le début du feu avec Louis Clémenceau, car ce dernier battait son cheval. Les deux hommes ont même échangé quelques coups de poing. Clémenceau, journalier âgé de 43 ans, est accusé. Il est interrogé, nie les faits et prétend qu'il était rentré à son domicile, dans le bourg, au moment des faits. Mais sa femme contredit cet alibi. Clémenceau est arrêté. L'homme jouit pourtant d'une bonne réputation : il est employé par Alfred Suaudeau, fils du maire, pour s'occuper de ses vignes depuis quatre ans. Les témoins sont cependant nombreux à l'avoir vu rôder autour du pailler. Le procès a lieu le 12 novembre 1900. L'avocat de Clémenceau insiste sur la fréquence des incendies dans les campagnes, restant sans explication la plupart du temps. Sans véritable témoin du crime, Clémenceau est finalement acquitté.



Tout savoir sur
La moto-pompe SAMDI

Lapompe SAMDI avant
sa restauration

1912 – Un incendie commence dans la menuiserie de la veuve Bourdeil. L'immense brasier se propage de maisons en maisons créant la panique. Un acte de bravoure des pompiers permet de sauver une habitante et sa fille des flammes. Aidés par les brigades de Chalonnnes et de La Possonnière, les pompiers arrivent à maîtriser le feu. Quatre maisons sont complètement détruites.

1913 – Un incendie détruit l'appentis dans lequel se trouvait la lessiveuse de la menuiserie Delaunay.

1915 – Un incendie ravage l'écurie du château de Serrant. 27 chevaux militaires appartenant à une compagnie stationnée à Saint Georges sont brûlés vifs. On suppose qu'un cheval à renversé la lampe du veilleur de nuit, qui, en tombant dans la paille, a provoqué l'incendie.

1917 – Le bois de Tremblée appartenant au duc de la Trémoille est la proie des flammes. Deux hectares de bois de taillis partent en fumée. Le feu aurait pour cause les imprudences d'un fumeur ayant jeté son mégot par-dessus le mur bordant le chemin de Saint Georges à Savennières.

1922 – Un violent incendie se déclare au petit matin dans l'atelier de Henri Bondu, peintre. L'immeuble et tout son contenu sont détruits.

1926 – Une flammèche de locomotive déclenche un important incendie dans la forêt de Ricoë faisant partie du domaine du château de Serrant. 35 hectares de taillis et de chênes sont réduits en cendres.

1927 – Un début d'incendie au château de la Bénéaudière est rapidement maîtrisé grâce à l'intervention des pompiers.

1928 – À la suite d'un allumage de fourneau, une étincelle provoque un incendie dans des débris de caoutchouc dans le garage Tauban.

1929 – Alors que les habitants du village se trouvent à la fête annuelle de la Villette, un feu se déclare dans le logement situé au grenier des ateliers du peintre Bondu et du menuisier Delaunay.



L'incendie de l'usine électrique et l'achat de la pompe SAMDI

Le jeudi 28 août 1930, sur le champ de foire (l'actuelle place Monprofit), un grave incendie ravage l'usine électrique de Joseph Pageot ainsi que sa maison et le garage automobile attenant, exploité par son fils Charles. Depuis 1913, c'est cette installation qui permet d'éclairer le bourg mais également les habitations de particuliers. L'incendie se déclare à la suite de l'échauffement du moteur électrique. En peu de temps, les bâtiments de l'usine ne forment plus qu'un immense brasier. Les pompiers de Saint Georges avec leur pompe à bras de presque un siècle ne sont pas équipés pour lutter contre les flammes. Les dégâts sont importants mais le pire est évité: la volumineuse réserve de bois situé derrière la maison ainsi que le réservoir souterrain du garage contenant 1500 litres d'essence ont été préservés grâce à l'intervention des brigades alentours et des habitants.

Le bilan de la catastrophe est simple : les pompiers ont besoin d'un matériel moderne pour lutter plus efficacement contre le feu. Le Conseil Municipal décide de doter le Corps communal d'une moto-pompe. Ce sera une des premières du département. Après plusieurs consultations auprès des fabricants, le choix se porte sur une moto-pompe S.A.M.D.I. (Société Auxiliaire de Matériel D'Incendie, alors située boulevard Gaston Dumesnil à Angers). Pour financer l'achat conséquent, une souscription est lancée auprès de la population. Elle rencontre un vif succès et est complétée par une subvention de la préfecture : l'argent récolté permet l'acquisition en 1931.

La moto-pompe a été restaurée par un groupe de pompiers retraités en 2009 et 2010. En 2022, elle a été confiée à la municipalité. Elle est exposée à la salle Beausite.

SAINT GEORGES

SUR LOIRE

PATRIMOINE

saint-georges-sur-loire-patrimoine.fr



Le site Saint Georges sur Loire Patrimoine vous propose de revivre l'histoire de la commune depuis les premières traces d'occupation à la préhistoire jusqu'à nos jours. Parcourez le village à la découverte de ses sites remarquables, témoin du riche patrimoine de Saint Georges sur Loire.

Personnages illustres ou simples habitants, découvrez la vie de celles et ceux qui ont fait notre village.

Et bien d'autres choses encore !

Plus de 200 articles sur l'histoire de Saint Georges sur Loire, de nouvelles pages chaque semaine, à Saint Georges sur Loire, le patrimoine se vit au quotidien !

Dans ce magazine, retrouvez les liens
vers le site Saint Georges sur Loire Patrimoine
pour aller encore plus loin !

Quand vous voyez l'icône



Flashez le QR code pour trouver encore plus de contenu en ligne !

Vous voulez contribuer ? Aidez-nous à retracer l'histoire de la commune !

Des photos, des documents, des témoignages sur l'histoire de la commune à partager, contactez-nous : communication@saint-georges-sur-loire.fr